

Objekttyp: **Miscellaneous**

Zeitschrift: **Ingénieurs et architectes suisses**

Band (Jahr): **127 (2001)**

Heft 23

PDF erstellt am: **06.08.2024**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

### **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# États généraux

ÉDITORIAL

Prenant prétexte de la Journée culturelle de la sia, dont l'intitulé est « Fascination du son », les deux revues *tec21* et *TRACÉS* font l'objet d'une livraison conjointe aux abonnés de chacune d'elles. C'est pour nos lecteurs la possibilité de découvrir l'autre des deux titres édités par la Société des éditions des associations techniques universitaires (SEATU), maintenant que chacun, à une année d'intervalle, a opéré sa refonte. Ils portent leurs regards sur un même objet, l'un en allemand, l'autre en français, avec leur spécificité et leur identité propres.

C'est aussi l'occasion de donner ici un retentissement plus ample à un événement que la sia vaudoise a mis sur pied les 9 et 10 novembre dernier, les « États généraux des mandataires de la construction ». Ceux-ci ont permis d'établir un instantané de l'état d'esprit prévalant chez les représentants de la branche en Suisse romande.

D'emblée, on a pu constater que les sentiments d'anxiété face à l'avenir, exprimés ici ou là, ne semblaient pas avoir provoqué des attroupements revendicatifs notables. Pourtant, les thèmes présentés par des personnalités protagonistes - statut professionnel, restructuration des filières de formation, perception des professions par la société, perspectives futures - recouvraient des débats qui ont largement alimenté l'actualité récente.

PETIT CROQUIS DÉPLACÉ



L'argument le plus sensible concernait les restructurations en cours à l'EPFL, et plus précisément le regroupement des départements d'architecture, de génie civil et du génie rural au sein d'une même Faculté. Le fait que celui-ci ait été présenté comme porteur d'espoirs et d'émulation par la majorité des intervenants indique l'amorce d'une véritable révolution culturelle. Ingénieurs et architectes semblent prendre rapidement la mesure des potentialités d'une collaboration académique qu'ils n'ont pas initiée et qu'ils percevaient jusqu'ici comme essentiellement imposée par des motifs budgétaires.

Dans cette perspective, plusieurs jeunes architectes et ingénieurs civils, ayant en commun d'avoir démarré leur activité professionnelle au cours de la crise économique des années quatre-vingt-dix, ont mis en évidence un curieux paradoxe : s'ils collaborent aujourd'hui très étroitement dans leur vie professionnelle, par la pratique du concours ou dans l'édification, pratiquement aucun architecte n'avait rencontré d'étudiant ingénieur au cours de sa formation, et réciproquement !

C'est pourtant une spécificité helvétique que de rassembler, depuis plus de 150 ans, ingénieurs et architectes au sein d'une même société professionnelle. Le sociologue français François Champy a du reste clos ces États généraux en soulignant les avantages considérables qu'une telle communauté procure, la comparant avec la situation de fragmentation que connaissent la plupart des pays voisins.